



Assemblée Générale ADEP

ORDRE DU JOUR

Les plus grandes inquiétudes se manifestent de toutes parts aussi bien sur l'élevage et la valorisation de jeunes chevaux que sur la compétition.

Après l'application de l'ordonnance de 2005 sur la garantie de 2 ans, c'est aujourd'hui l'abrogation du taux de TVA réduit sur l'élevage qui va peser sur nos comptes d'exploitation.

Quelque soit le type, la race ou la marque de chevaux ou poneys que nous faisons naître, quelle que soit la discipline vers laquelle nous les destinons, saut d'obstacles, dressage, Concours Complet, Endurance ; nous, les éleveurs, sommes la base de l'édifice.

Les règles, textes, arrêtés, ordonnances, dispositions ... qui s'appliquent à nous ne peuvent être décidées sans nous.

Aussi longtemps que les éleveurs ne seront pas convaincus de la nécessité de se regrouper ils seront inmanquablement victimes de décisions prises sans eux, malgré eux et contre eux.

C'est pourquoi Madame la directrice du Haras du Pin - Sophie Lemaire et Philippe Martin – Président de l'ADEP, vous invitent à une journée d'information ouverte à tous :

Samedi 09 mars 2013 de 10h30 à 16h00 **Au Haras du Pin**

- | | | |
|--------|---|---|
| 10h 30 | ⇒ | Accueil |
| 11H 00 | ⇒ | Fiscalité et TVA 2013
<i>Monsieur Alain Pignolet – Expert Comptable</i> |
| 12H 00 | ⇒ | Déjeuner (15 € - réservation obligatoire) |
| 14H 00 | ⇒ | Prospective 2030 Filière équine
<i>Madame Florence MEA IFCE - Directrice Nationale des territoires</i> |
| 15h 00 | ⇒ | Nutrition Equine
<i>Madame Laetitia Marnay – IFCE</i> |
| 16H 00 | ⇒ | ASSEMBLEE STATUTAIRE (réservée aux adhérents 2012) <ul style="list-style-type: none">• Rapport Moral• Rapport Financier• Elections : 3 Administrateurs à renouveler, candidature à exprimer par retour à l'ADEP. |